

rie du coin, parfois chez Loblaws, pour se terminer en Suède. Il semble que nous arrivions toujours en Suède.

Qu'en est-il de ce gouvernement? Le ministre nous dit qu'il a l'intention de juguler l'inflation et de protéger le dollar. Je vous demanderai alors: quand cette préoccupation lui est-elle apparue? Je pense qu'en fait elle est apparue pendant l'élection de 1972. Le problème, cependant, existe depuis quatre ans. Les gouvernementaux aiment à dire que ceci constitue une des leçons qu'ils ont tirée de l'élection. Pour ma part, monsieur l'Orateur, je pense que l'on me pardonnera d'appeler cela le repentir du moribond. Ils nous ont dit que c'est un problème mondial. Ils en accusent les mauvaises récoltes alimentaires. Ils comparent le Canada à des pays avec lesquels aucune comparaison n'est valable et, lorsque tous leurs arguments se révèlent inutiles, ils accusent le mauvais temps. Ils n'acceptent jamais le fait qu'ils auraient dû faire quelque chose à ce sujet et qu'ils n'ont même pas essayé. Le mieux qu'ils aient réussi à faire pour un pays qui attend des réponses à ses questions est de se tordre les mains et de former un comité.

Je partage l'inquiétude de tous les députés, sur les deux aspects de la question, qui est de savoir si le comité sera jamais efficace. Mais, en tant que députés, nous ne pouvons lever les bras au ciel en signe de désespoir. Notre devoir est d'assurer que ce comité fonctionnera, s'il fonctionne jamais, et de le rendre aussi efficace que possible. C'est pourquoi j'ai soutenu la motion voulant que les membres de l'autre Chambre n'en fassent pas partie, comme j'ai soutenu les autres motions. Quoi qu'il en soit, la Chambre a voté là-dessus.

Certains députés ont préconisé l'imposition d'un contrôle des prix et des salaires et ils proposent même qu'on le fasse immédiatement. J'ose espérer que la situation dans notre pays est telle que nous n'aurons jamais besoin de ce genre de contrôle de l'économie. Cependant, il s'agit d'une question que le comité doit étudier et sur laquelle il doit se prononcer. A mon point de vue, et d'après les conversations téléphoniques que j'ai eues avec les gens de ma circonscription, de même que d'après les lettres que j'ai reçues de mes électeurs ainsi que d'autres personnes, j'ai la conviction que la disposition du pays, si elle peut être mesurée en fonction des appels téléphoniques, des lettres et des conversations que j'ai eues, est telle que la population est maintenant prête à accepter pour le moins un blocage temporaire des prix et des salaires. Le comité a le devoir d'envisager ce remède, mais le gouvernement a un devoir à remplir envers la Chambre et le pays à cet égard. Nul ne peut envisager que le gouvernement annonce des mesures de contrôle des prix et des salaires à moins que, premièrement, la Chambre n'en ait débattu, et après qu'il se soit déterminé à utiliser un tel remède, si jamais il le fait. Mais chacun s'attend à ce que le gouvernement actuel joue franc jeu avec le comité et avec le pays. Chacun escompte du gouvernement qu'il mette cartes sur table.

Le gouvernement Trudeau a dit qu'il avait des plans de prévoyance. Il est de son devoir envers ce comité, envers la Chambre et envers le pays de produire ces plans. Le pays devrait savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire s'il décide d'imposer un contrôle des prix et des salaires. Cela comprendrait-il une commission de révision des prix et des salaires? Quels autres mécanismes seraient compris dans ce plan de prévoyance? Ces projets vont-ils vraiment au-delà d'un simple contrôle du prix des denrées alimentaires et touchent-ils les domaines des loyers, du

logement, et d'autres revenus ainsi que toutes les autres composantes du tableau d'ensemble de l'inflation?

Le gouvernement a dit que ces plans de prévoyance existent. Ils ne devraient pas être cachés derrière les mots «en temps utile». Le gouvernement devrait mettre maintenant le pays dans la confiance. Plus important encore, il a dit qu'il appliquera ces plans «lorsque le temps viendra». Ils ont le devoir de dire au comité, à la Chambre et au pays selon quel critère ils entendent déterminer quand le moment sera effectivement venu. Je le dis avec une certaine tristesse: je suis convaincu que l'attitude indécise et apathique du gouvernement dans tous les domaines, qu'il s'agisse des conflits de travail au ministère des Postes ou ailleurs, ou même en ce qui concerne les prix, encourage plutôt qu'elle ne les combat les changements et les augmentations de prix. Je suis convaincu aussi que le gouvernement encourage tous les producteurs et les commerçants canadiens à considérer les fortes augmentations de prix comme inévitables, de sorte que ceux qui nous demandent maintenant des solutions font face à une crise.

Le gouvernement a le devoir de tout dévoiler. S'il ne le fait pas, le comité sera une farce, ce que je ne souhaite pas. S'il le fait, croyez-moi, on peut raisonnablement s'attendre à voir justifiée la faible lueur d'optimisme que certains d'entre nous conservons encore. Je ne veux pas demander plus de temps à la Chambre à l'occasion du présent débat. Il y a d'autres députés qui désirent y participer et éclairer le comité.

[Français]

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur le président, les députés sont de nouveau engagés à fond dans un débat sur l'inflation. En effet, le problème de la hausse du coût de la vie et de la hausse des salaires continue de hantée le gouvernement et, une fois de plus, nous nous rendons compte que le gouvernement n'a pas en main les solutions susceptibles de solutionner ce problème.

Devant ces faits, le gouvernement propose, comme d'habitude, de former un comité d'étude ayant pour tâche d'étudier les tendances des prix à l'alimentation au Canada, de même que les causes de ces tendances.

Monsieur le président, en demandant à la Chambre de former un comité pour étudier la hausse des prix à l'alimentation, le gouvernement reconnaît, par le fait même, l'échec total des études faites par la fameuse Commission Young sur l'inflation. Je me souviens des débats envenimés tenus à la Chambre au moment de la formation de la Commission Young, alors que le gouvernement croyait avoir trouvé la solution miracle capable d'enrayer l'inflation. Au fait, on décidait d'établir une commission spéciale mandatée par le Parlement pour étudier tous les facteurs locaux et étrangers de la hausse des prix et des salaires et pour prendre les mesures nécessaires pour enrayer l'inflation. Or, les travaux de cette commission ont abouti à zéro.

• (1630)

L'inflation—pour employer une expression chère au très honorable premier ministre (M. Trudeau)—continue de «galoper», la hausse des prix et des salaires s'accroît sans cesse et la misère règne au sein de l'abondance. Les prix des produits—et cela est pour le moins paradoxal—continuent d'augmenter, les Canadiens continuent de s'endetter pour les acheter, car ils manquent de pouvoir d'achat, et le gouvernement continue de leur enlever en puisant dans leurs poches, et nous voilà dans un cercle vicieux.